

Tony ESTANGUET, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 a signé la Charte d'engagement LGBT+* de l'Autre Cercle ce jeudi 26 juillet 2018

Après la signature par la Ministre du Travail, Muriel PENICAUD, le 19 juillet, le COJO 2024 rejoint le Club des Signataires de la Charte pour lutter contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ au travail.

Cinq ans après le lancement de la « Charte d'Engagement LGBT+ », aujourd'hui signée par 94 organisations et à la veille de PARIS 2018, les 1ers jeux de l'inclusion des lesbiennes, gays, bi et trans en France, cette signature marque l'engagement des instances organisatrices des futurs Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Créée en 2012, à l'initiative de l'Autre Cercle, avec le soutien d'Accenture et co-construite avec plusieurs entreprises, la Charte d'Engagement LGBT+ fixe les bonnes pratiques à adopter au sein des organisations pour lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre des collaboratrices et collaborateurs afin d'assurer un environnement de travail inclusif.

Le 1^{er} baromètre IFOP-AUTRE CERCLE, lancé en décembre 2017 au sein des organisations signataires de la Charte, a montré l'impact auprès des répondant.e.s de l'engagement visible et opérationnel à travers la signature de la Charte et la mise en place d'actions.

La signature par le COJO 2024 a une portée symbolique et vient conforter les valeurs de fraternité des Jeux.

Comme le souligne le président **Tony Estanguet, président de Paris 2024** « *Nous sommes très heureux de nous engager aux côtés de l'Autre Cercle à travers la signature de la Charte d'Engagement LGBT+. La lutte contre les discriminations se joue sur tous les terrains. Avec Paris 2024, nous voulons décupler les valeurs de respect et de fraternité véhiculées par le sport pour faire évoluer concrètement les mentalités et combattre les stéréotypes. Cette Charte nous engagera tous, dirigeants, collaborateurs, volontaires pour offrir aux personnes LGBT+ un environnement de travail exemplaire.* »

C'est aussi un formidable enjeu pour les salarié.e.s et bénévoles qui vont être recruté.e.s, au regard des préjugés, stéréotypes et comportements discriminants qui viennent trop souvent dégrader l'environnement au sein du mouvement sportif. C'est en travaillant sur ces

stéréotypes et préjugés qui sclérosent notre société, qu'ensemble nous redonnerons ses lettres de noblesse au sport olympique, en accord avec la Charte Olympique sur l'exemplarité dans le sport.

L'Autre Cercle sera aux côtés du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques pour contribuer à cette nécessaire évolution des mentalités pour fortifier le vivre-ensemble dans la société française et lors des événements sportifs qui vont unir les françaises et les français en 2024.

A propos de l'Autre Cercle

Créée en 1997, L'Autre Cercle est une association nationale de lutte contre les discriminations LGBT+ (Lesbienne Gay Bi Trans, Queer, Intersexe) dont les valeurs sont le respect, l'humanisme, l'indépendance, l'engagement et le pragmatisme.

Elle œuvre pour un monde professionnel épanouissant, inclusif et respectueux des personnes dans toutes leurs diversités, quelle que soit leur orientation sexuelle ou identité de genre. Ses missions sont d'observer la situation, accompagner les acteurs et promouvoir les bonnes pratiques.

L'Autre Cercle a fait le choix d'une forme innovante de militantisme : organiser des actions de sensibilisation auprès des institutions et entreprises, de partenariat, de formation et de conseil afin d'encourager l'évolution du monde du travail.

A propos de l'Autre Cercle et de ses réalisations : www.autrecercle.org

Contacts Presse :

Catherine TRIPON – Tél. : 06 80 28 44 67 – @ : porteparole@autrecercle.org
@ : ctripon.asso@gmail.com

***LGBT+ : Lesbienne, Gay, Bi, Trans, Queer, Intersexué.e**

PARTENAIRES DE L'AUTRE CERCLE

